REPUBLIQUE FRANCAISE

DCM 78 - 2026

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20261103-DCM78-2026-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 03 NOVEMBRE 2026

Conseillers: 09
Présents: 08
Votants: 08
Pouvoir: 01

L'an deux mille vingt-six, le 03 novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,
Absente excusée : DUBREUIL Anne-Elisabeth,
Pouvoir : Anne-Elisabeth DUBREUIL à Francis PECKRE

Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 28 octobre 2026

Objet : Convention relative à la plantation d'arbres dans le cadre du Plan paysage Marais Mouillés

Dans le cadre du renouvellement de la trame d'arbres têtards et face à la menace que fait peser la chalarose sur les frênes existants, il est nécessaire de replanter de nouvelles essences destinées à être taillées en têtard.

Le plan d'actions du Parc naturel régional du Marais poitevin pour le paysage du Marais poitevin prévoit la distribution d'arbres pour une plantation sur les parcelles des particuliers et de collectivités.

Dans ce cadre-là, des plantations vont être réalisées sur des parcelles communales.

Une convention doit être signée entre les deux parties.

La convention est conclue pour une durée de 10 ans.

Après lecture de la convention, et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les termes de de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer la convention

Fait à AMURÉ, le 03 novembre 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :

Mis en ligne le 04/11/2026 à 14:59 (Paris, France) par : Amuré
https://panneau-pocket.s3.gra.perf.cloud.ovh.net/source/module_pdf/shared6aeb3a3bb90eb2.45854862-1793800763.pdf